

# RÉSUMÉ DE RECHERCHE - ACTION

Retour d'expérience sur  
le Comité des personnes concernées  
du PRITH \* Centre-Val de Loire

Document à destination du grand public  
A visée accessible



# REMERCIEMENTS

Nous voudrions remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à cette recherche – action et tout particulièrement :

Les personnes concernées qui ont participé à cette recherche action :

Etienne BARTH  
Dora BLASBERG  
Régis CORBET  
Olivier DEVALEZ  
Laurence GRAFFIN  
Isabelle IKEN  
Caroline JAULIN  
Benjamin STEIGER



L'Agefiph pour son soutien humain et financier à ce projet .

Les représentants d'associations qui se sont rendus disponibles pour partager leurs expériences avec nous, et en particulier Chrystèle GUILLOT de l'Unapei CVL qui a participé aux sessions de recherche ainsi que M. GIORDANO, M. USSEGLIO et M. DIOP de l'APF France Handicap pour leurs échanges sur le projet « Cordées en santé ».

Les organisateurs d'actions durant la SEEPH\* qui nous ont accueilli sur leurs événements, un grand merci à la CPME 37, à l'Agefiph et à leurs partenaires pour leur réactivité et leur accueil. Mais également la DREETS, la délégation Agefiph Centre-Val de Loire et l'ensemble des acteurs du PRITH qui ont contribué à son déploiement.

\*Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées

# PLAN

---

- 1. Au départ**
  - 2. Les actions**
  - 3. La recherche**
  - 4. Pour la participation : à quoi faut-il penser ?**
  - 5. Ce qui freine et motive la participation**
  - 6. Et pour le futur du PRITH**
-

# 1. AU DEPART

## **Introduction :**

Le mouvement de participation des individus aux politiques publiques qui les concernent s'amplifie.

Cela permet :

- pour les personnes : de se sentir impliquées et d'agir sur leur environnement.
- pour les organisations : de proposer des solutions adaptées.

Il existe différents niveaux de participation :

- L'information,
- La consultation : recueillir des avis,
- La concertation : instaurer des échanges,
- La co-construction : travailler ensemble,
- L'autonomisation : prise de décision autonomisée.



Cette recherche-action s'intéresse au contexte de participation aux politiques publiques, dans une visée citoyenne.

## **Objectifs de la recherche action :**

- Faire l'expérience de nouvelles façons de participer avec les membres du Comité des personnes concernées pour en tirer des enseignements,
- Participer à la création du prochain plan d'actions du PRITH,
- Co-construire une action de sensibilisation durant la SEEPH.
- Identifier les conditions favorables à la participation des personnes concernées,
- Apporter de l'information sur les méthodes utilisées, résultats et impacts observés tout comme des idées d'actions possibles,
- Co-construire la connaissance avec l'ensemble des personnes impliquées (professionnels, travailleurs, ...).

# 1. AU DEPART

## Notre méthode

### Exemples de quelques questions de cette recherche :

- Quelles sont les formes et niveaux de participation qui peuvent être proposés aux personnes concernées ?
- Comment créer les situations favorables pour que ce soit possible (préparation, disponibilité, format, rythme, rétribution...) ?
- Ces situations sont - elles différentes selon les objectifs poursuivis ou les caractéristiques du groupe ?
- Quelles composition et conditions sont nécessaires pour une bonne représentativité des personnes concernées ?
- Quels leviers de motivation existent pour permettre l'engagement et le maintien de cet engagement ?
- Comment identifier, faire émerger, sélectionner les sujets ou thématiques à travailler ?

### Organisation :

- Un comité de pilotage régional en région Centre-Val de Loire.

### Méthode des actions :

- 2 Questionnaires sur le plan d'actions du PRITH 2023 -2027:
  - Recueil d'idées d'actions auprès des entreprises et des personnes concernées (39 répondants - 136 propositions).
  - Recueil d'avis sur les actions pressenties (68 répondants).
- Deux actions de sensibilisation lors de la SEEPH 2022.

### Méthode de la recherche :

- 4 ateliers de travail avec des personnes concernées.
- Travaux de l'équipe projet et entretiens avec des représentants de l'Agefiph.

## 2. LES ACTIONS

**La Co-construction et la co-décision d'actions de sensibilisation lors de la SEEPH 2022.**

**Accompagner le Comité dans la constitution d'une action de sensibilisation :**

- Mettre en place une action de sensibilisation visant à améliorer la connaissance et lutter contre les préjugés et stéréotypes relatives au Handicap lors de la SEEPH 2022.

**2 événements de sensibilisation SEEPH :**

- ActivBus – Galerie Marchande Leclerc (Indre-et-Loire) pour le grand public,
- Forum responsabilité sociétale des entreprises (RSE) à destination des entreprises (Indre-et-Loire) pour des entreprises.

**Des objectifs communs :**

- Faire connaître le Comité des Personnes Concernées du PRITH CVL et les modalités pour le solliciter,
- Présenter le Comité des personnes concernées et tisser du lien, prendre des contacts,
- Amorcer un changement de regard des employeurs et du grand public sur les personnes en situation de handicap, et surtout de handicap invisible,
- Echanger autour des représentations du handicap sur un « arbre à idées »,
- Animer des quizz, par exemple « à la découverte des handicaps invisibles ».

**Groupe de volontaires :**

- Au départ 16 volontaires (appel à volontaires).
- Lors des temps de préparation et des événements :  
7 participants.

## 2. LES ACTIONS

### L'activbus :

- 4 personnes ont préparé l'action (temps individuels et collectifs),
- 2 personnes concernées ont animé le jour J,
- Présence sur place de 11h à 16h,
- Présentation du Comité des personnes concernées et échanges avec les passants à travers la mise en place de questions,
- Une cinquantaine de passants de la galerie marchande rencontrés.

### Retours d'expérience :

- Réactivité importante de la part des volontaires pour organiser l'action,
- Les intervenants se sont déplacés dans la galerie marchande à cause de la pluie, afin de plus facilement rencontrer les passants,
- Aborder les gens par « surprise » sur un sujet sensible comme le handicap n'est pas simple.
- Les échanges avec le grand public ont été constructifs, avec des thèmes d'échanges variés :
  - Cette action a permis d'échanger avec des personnes que nous n'aurions sans doute pas rencontrées sur un temps prévu, dédié.
- Les échanges avec les professionnels sur place qui ont accueillis les volontaires :
  - Bon accueil, faire plus de liens avec les partenaires sur place (mais déplacement dans la galerie marchande ).



## 2. LES ACTIONS

### Le forum Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

#### Déroulé :

- 4 personnes concernées ont animé le forum RSE,
- Présence sur place de 16h à 21h,
- Présentation du Comité des personnes concernées et échanges avec les invités à travers la mise en place d'une question permettant les échanges :

*Quand on vous dit : handicap et emploi , vous pensez à ?*

#### Bilan :

- Nous avons rencontré des directions d'entreprises et des acteurs RSE locaux, environ 20 personnes.
- Les locaux et le placement du stand n'ont pas facilité les échanges.
- Les représentations du handicap restent stéréotypées.

#### Perspectives :

- Les personnes concernées proposent :
  - De clarifier leur rôle, par exemple par des message type d'accroche.
  - D'être plus visibles (outils de communication).
  - De reproduire ce type d'actions, par exemple en intervenant lors de la conférence.

**A l'issue : une nouvelle personne intéressée pour rejoindre le comité.**

# 3. LA RECHERCHE

**Niveaux de participation :  
la co-construction et la co-décision**

**5 personnes ont pu participer à l'ensemble des 4 groupes de travail.**

**Fin 2022 : Constitution d'un groupe de « co-chercheurs » :**

- Appel à volontaires auprès du comité des personnes concernées et d'acteurs associatifs relais ( APF France Handicap, Unafam, Unapei,...).
- Diffusion d'un mail de présentation du projet puis échanges individuels :
  - 10 personnes volontaires pour rejoindre le projet de recherche.

**Intérêts des personnes à participer au projet :**

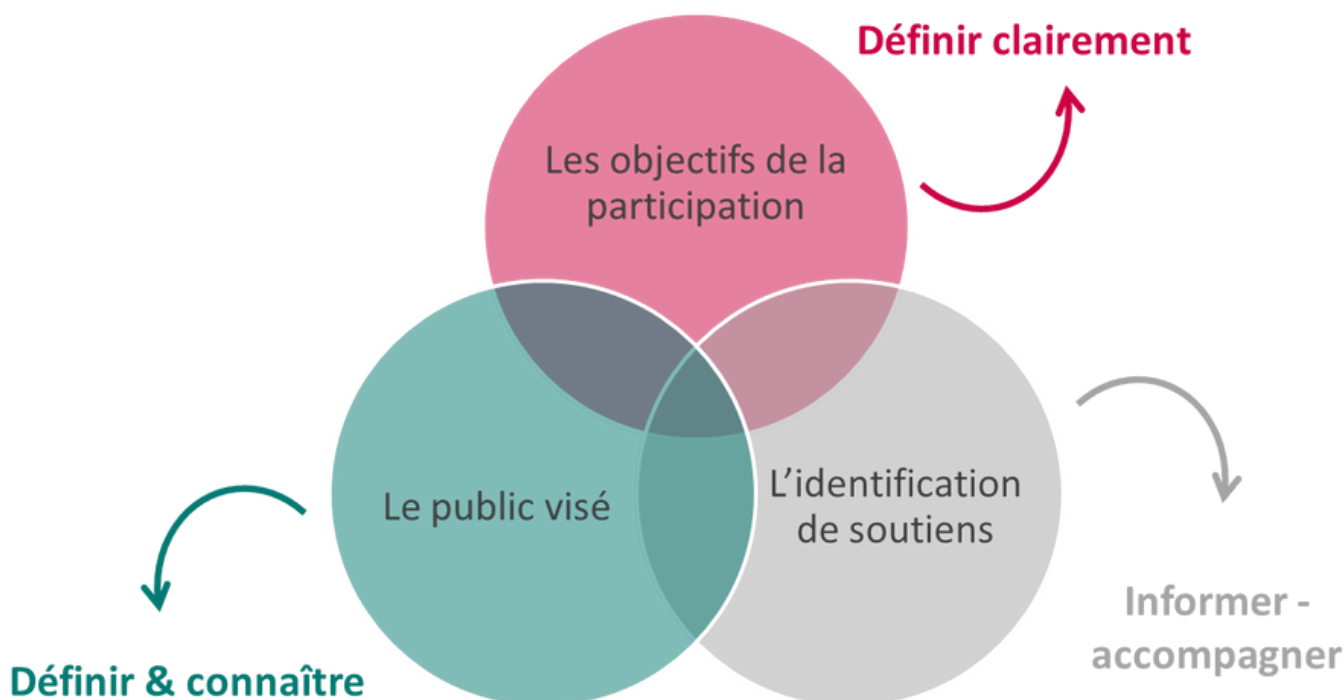
« les savoirs et compétences »,  
« les lieux sociaux et échanges »,  
« le fait de reprendre une activité, s'occuper »,  
« faire évoluer le regard sur le handicap »,  
« la curiosité, la possibilité d'apprendre, de travailler en équipe et d'amener des idées ».

Les constats et enseignements détaillés ci-après sont issus des échanges lors de ces groupes de travail et des travaux de l'équipe projet.

# 4. PARTICIPATION

## A quoi faut-il penser ?

Avant de commencer, il est important de bien définir le périmètre du projet :



### En fonction :

- de nos objectifs,
- du temps et des moyens disponibles,
- des envies et disponibilités des personnes.

En échanger et avoir des retours d'expériences.

### Un équilibre à trouver entre :

- La définition d'un cadre (bien identifier l'instance, sa vocation...),
- La souplesse possible / l'adaptation dans le temps (notamment sur les modalités de fonctionnement).

# 4. PARTICIPATION

## A quoi faut-il penser ?

**Des principes d'actions importants pour la réussite de la démarche.**

### **Animation :**

- Mettre en place une culture commune entre les acteurs tout en définissant les rôles et points de vue de chacun : de quoi on parle et de quel point de vue ?
- La transparence : bien définir ce qu'on attend en termes de niveau de participation ; être honnête et ne pas avoir peur de le dire, pour éviter les déceptions ou mécompréhensions.
- L'intervention se conçoit avant, pendant et après les temps de participation.

### **Communication et dynamique de groupe :**

- Commencer petit mais voir grand : le groupe de départ ne pourra pas être représentatif au début mais s'élargira avec le temps,
- Faire des campagnes de communication adaptées et relances régulières pour les personnes concernées,
- Proposer les invitations entre membres, ce qui augmente la possibilité d'atteindre des personnes plus éloignées.

# 4. PARTICIPATION

## A quoi faut-il penser ?

**Exemple de bonnes pratiques pour une séance de participation.**

### **Avant :**

- Envoi de l'invitation et d'un rappel quelques jours avant,
- Indications précises sur le lieu, les horaires, l'objet de la réunion,
- Demander systématiquement si les personnes ont besoin d'aménagements particuliers,
- Disponibilité de l'animateur / un contact si questions, préparation, test des outils, etc..

### **Pendant :**

- Mode d'animation agréable et adapté,
- Cadre bienveillant et constructif : composition du groupe, accueil, non-jugement, respect mutuel, transparence etc.,
- Permettre aux personnes de venir accompagnées d'une personne de leur choix si elles le souhaitent pour être aidées ou se sentir plus en confiance.

### **Après :**

- Feed-back (ex: ressentis en fin de séance, compte-rendu envoyé, informations à la séance suivante sur ce que cela a permis...),
- Transmettre les documents,
- Facilitation des échanges, de la communication.

# 5. LES MOTIVATIONS

## Principales motivations à intégrer un groupe de participation :

- Se sentir utile, avoir l'envie de contribuer à l'amélioration de l'action publique :

« si on peut améliorer les choses à notre échelle c'est déjà bien », « se rendre utile », « faire bouger les choses en partageant son expérience », « on nous donne la parole donc c'est important de pouvoir dire les choses », « pour que d'autres n'aient pas à vivre ce que j'ai vécu ».

- Créer du lien avec d'autres personnes, rompre l'isolement :

« faire partie d'un collectif », « échanger sur nos expériences ».

- Faire partie d'un groupe légitime suffisamment nombreux et s'y sentir à l'aise :

« se sentir légitime, écouté ».

- Connaître le cadre de sa participation en toute transparence,
- Apprendre de nouvelles choses.

## Principales motivations à rester :

- Avoir une situation individuelle permettant d'avoir les ressources pour participer (santé, énergie, temps, budget, ...),
- Se sentir concerné par les thèmes traités et la nécessité d'y apporter des changements,
- Avoir confiance en l'animateur et envers les autres membres du groupe,
- Avoir le sentiment de réaliser un travail de qualité,
- Avoir le sentiment d'être écouté,
- Apprécier l'ambiance et l'entente au sein du groupe,
- Estimer que les conditions de participation sont bonnes : accueil, cadre bienveillant et non jugeant, investissement de l'animateur, organisation et logistique, prise en charge des frais occasionnés (ex : déplacements et repas),
- Avoir des feedbacks sur l'utilité et le sens de la démarche : la prise en compte de leur parole, la visibilité et la reconnaissance du travail réalisé (notamment par les décideurs) :

« parole prise en compte », « être appuyé par une structure officielle », « les retours des institutions ».

- Avoir une responsabilité, pouvoir s'organiser (ex : faire des choix au sein du groupe, pouvoir présenter le comité des personnes concernées à d'autres personnes et faire venir d'autres membres...).

# 5. LES FREINS A RESTER

## Principaux motifs de départs :

- Le changement de situation professionnelle ou personnelle : temps disponible, santé, déménagement...
- La perte d'intérêt : ne plus se sentir concerné, estimer « avoir fait le tour de la question », impression de « patinage » du projet,
- L'inconfort dans le groupe : divergences d'opinions, non-respect...

## Différents type de freins possibles :

- Matériel et d'organisation : horaires, frais, accessibilité, temps/disponibilité,
- Psychologique : peur, sentiment d'inutilité, dévalorisation de soi, sentiment d'urgence,
- Relationnel/collectif : cadre flou, groupe fermé, absence de leader, rigidité.

# 6. ET POUR LE FUTUR DU PRITH CENTRE-VAL DE LOIRE

## **Un rôle résumé autour de 3 objectifs :**

- Emettre des avis ou évaluations sur des projets et des actions,
- Proposer des idées de projets ou d'actions à destination des porteurs de projets et pilotes d'actions du PRITH, voire porter des projets à sa propre initiative (après validation des financeurs du PRITH),
- Sensibiliser les professionnels, le grand public, les employeurs sur la thématique Handicap par le biais d'actions spécifiques et/ou de témoignages.

## **Une animation / dynamique de groupe à amplifier – maintenir :**

- Latitude donnée aux personnes pour s'organiser, proposer des idées et actions,
- Participer selon des formats variés et en proximité géographique
- Des rôles « d'ambassadeurs » actifs dans la promotion de l'instance et la communication (vers de nouvelles personnes intéressées, vers les autres instances...),
- Des freins à lever (ex: distanciel, défraiement...),
- Reconnaissance de l'implication et des compétences développées, valorisables dans le parcours.



# 6. ET POUR LE FUTUR DU PRITH CENTRE-VAL DE LOIRE

## **Un maillage territorial à développer:**

Partage d'une culture commune : identifier les possibilités et la plus value de la participation, organiser le dialogue, des rencontres.

- **Au niveau régional :**

Définir plus précisément : les moments où il serait opportun de consulter les personnes, les sujets et thèmes où il y aurait le plus de plus-value, les interactions et modes de transmission d'informations entre les instances.

- **Au niveau départemental :**

Connaissance et articulation avec les instances et espaces existants (ex: PLITH, CDCA, CLSM, mission des sous-préfets référents handicap...).

- **Au niveau national :**

Participation à des débats, consultations, échanges interrégions...

## **Les acteurs locaux pourraient notamment :**

- Soumettre des projets pour avis ou associer les personnes à leur évaluation (questionnaire, temps d'échanges, participation aux actions et co-construction d'une grille d'évaluation...),
- Intégrer un temps d'échanges avec les personnes concernées dans l'élaboration du programme annuel de leurs actions.





## **Site du PRITH CVL**

**<https://www.prith-cvl.com/plan-dactions/comite-des-personnes-concernees>**



### **CONTACT**



**prith-centre@gmail.com**